DÉLÉGATION DES ALPES-MARITIMES

https://alpesmaritimes.secours-catholique.org

Accompagnement des sinistrés de la tempête Alex



URGENCE EN FRANCE

05/10/2020

Les équipes du Secours Catholique des Alpes-Maritimes, appuyées par le département Urgences France du Secours Catholique, s’organisent pour venir en aide aux sinistrés de la tempête Alex.

Toutes les forces publiques ainsi que les associations partenaires spécialisées dans les urgences se sont mobilisées sur le terrain. Conformément à notre mission et nos valeurs, nous sommes intervenus dans un second temps, post-urgence, pour soutenir sur le long terme les populations sinistrées.

À ce jour, nous sommes dans une phase d'évaluation des besoins en matière de soutien et d'accompagnement des populations. Nous sommes en lien avec les forces de l'État, les collectivités territoriales, les centres communaux d'action sociale (CCAS), le diocèse, les paroisses et les associations partenaires spécialisées dans les urgences et les catastrophes naturelles. Les équipes du Secours Catholique des communes touchées, notamment Roquebillière, sont allées à la rencontre des personnes sinistrées, leur apportant soutien moral et aides ponctuelles.

Pour les dons matériels

Le Secours Catholique des Alpes-Maritimes n'a pas lancé d'appel aux dons matériels à ce stade car incapable de gérer le tri, le stockage et la distribution. Les conditions d'accès aux villes et villages sinistrés n'ont pas permis de mettre en place un tel dispositif. Nous avons renvoyé les généreux donateurs et notre réseau vers les structures qui coordonnent l'acheminement de dons matériels.

Une adresse mail dédiée créée par la préfecture des Alpes-Maritimes a centralisé toutes les demandes. Pour vous renseigner, envoyer un mail à pref-aide-intemperies@alpes-maritimes.gouv.fr

La métropole de Nice a ouvert le Palais Nikaia à Nice - 163 Boulevard du Mercantour, de 8h30 à 19 heures, tous les jours où ont pu être déposés les dons. Les services de la métropole organisent le dégroupage et le redéploiement dans les communes sinistrées.

La liste des produits à privilégier :

- produits d'hygiènes,

- couches,
- lait,
- eau,
- nourriture non périssable,
- nourriture pour animaux domestiques,
- bouteilles de gaz propane et butane 13kg

Toutes les antennes du Secours Populaire du département recevoivent vos dons.

Bénévolat

Vous avez été nombreux à nous proposer un soutien bénévole d'urgence. Nous tenons à vous en remercier. Notre action sur le terrain s'organisera dans les prochains jours ou prochaines semaines, selon les besoins répertoriés.

Nous vous tiendrons informés des besoins en bénévoles lorsque les missions seront mises en place.

Dons financiers

De nombreuses collectes et appels aux dons ont été lancées par les associations 5 jours durant.

Vous pouvez également transmettre votre don à la délégation des Alpes-Maritimes ou FAIRE UN DON ICI.

©Max PPP

https://alpesmaritimes.secours-catholique.org/notre-actualite/accompagnement-des-sinistres-de-la-tempete-alex